

Mission Permanente de la République du Congo auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales en Suisse

## DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT CONGOLAIS AU FORUM MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS

GENÈVE, LES 17 ET 18 DÉCEMBRE 2019

Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, Mesdames et Messieurs les Ministres, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi avant tout propos, de saluer l'organisation de ce Forum, moment privilégié pour échanger sur la problématique de la protection des réfugiés. Il nous parait une occasion opportune au cour de laquelle la communauté internationale et les acteurs de bonne volonté vont se pencher, non seulement sur la situation des réfugiés, mais aussi examiner le lourd fardeau que supportent les pays d'accueil des réfugiés.

Nous saluons ce Pacte mondial, qui de par ces objectifs, vient renforcer l'arsenal de protection des réfugiés en incluant les communautés d'accueil, dans l'optique de créer des conditions de cohabitation harmonieuse entre ces deux catégories de population.

## Monsieur le Haut-Commissaire ; Mesdames et Messieurs,

Notre pays, connu pour son hospitalité, a toujours été une terre d'accueil pour les réfugiés venant surtout des pays voisins, comme en témoigne la présence sur son territoire d'environ 47.000 personnes.

Aussi, toutes les actions menées par le Gouvernement de la République du Congo, s'inscrivent dans la dynamique du Pacte mondial pour les réfugiés. Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour présenter la politique du gouvernement en lien avec les thèmes retenus par ce Forum.

- Dans le domaine de l'éducation, la République du Congo accorde un intérêt particulier à ce secteur, en appliquant le principe de l'éducation pour tous. A cet effet, tous les cycles sont ouverts aux réfugiés qui bénéficient d'un traitement favorable au même titre que les nationaux pour la formation.
- Dans le domaine de l'emploi et des moyens d'existence, le Gouvernement accompagne les réfugiés à la création des activités génératrices de revenus. Dans l'optique de favoriser leur autonomisation, des reformes sont en cours pour permettre à terme leur insertion dans les Petites et Moyennes entreprises. De même, des initiatives visant l'octroi des terres agricoles, la distribution de semences et des matériels agricoles ainsi que le renforcement des capacités des refugies producteurs, sont envisagés.
- Dans le même élan, le gouvernement, avec l'appui de la Banque Mondiale, a mis en place un plan d'assistance sociale qui permettra aux réfugiés de figurer dans le Registre social unique (RSU). Il s'agit également de fournir aux réfugiés vulnérables un accès gratuit à des soins de santé.
- Dans le respect de la dignité et la sécurité des réfugiés, le Congo a procédé, courant 2018 et 2019, au rapatriement volontaire d'environ 9.000 réfugiés Centrafricains.

## Monsieur le Haut-Commissaire, Mesdames et Messieurs,

Le 27 novembre dernier, le Gouvernement congolais a organisé une réunion de concertation participative et inclusive élargie aux partenaires privés et Organisations non gouvernementales, aux fins de consolider les bonnes pratiques en matière de protection des réfugiés.

Les populations qui accueillent ces réfugiés ont également pris une part active à cette réunion de concertation, prouvant ainsi leur entière solidarité à l'égard de leurs frères et sœurs déplacés.

Nous sommes persuadés qu'aucune solution durable aux situations des réfugiés ne sera trouvée sans une coopération internationale qui s'illustrera par des contributions et des actions concrètes.

La charge reposant sur les pays d'accueil pourrait alors être allégée.

Je vous remercie pour votre aimable attention.